

## Pourquoi un Parc Naturel Régional ?

Les Parcs Naturels Régionaux (PNR) sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités, dont la qualité des paysages, des milieux naturels ainsi que du patrimoine culturel est reconnue, mais à l'équilibre fragile ou menacé.

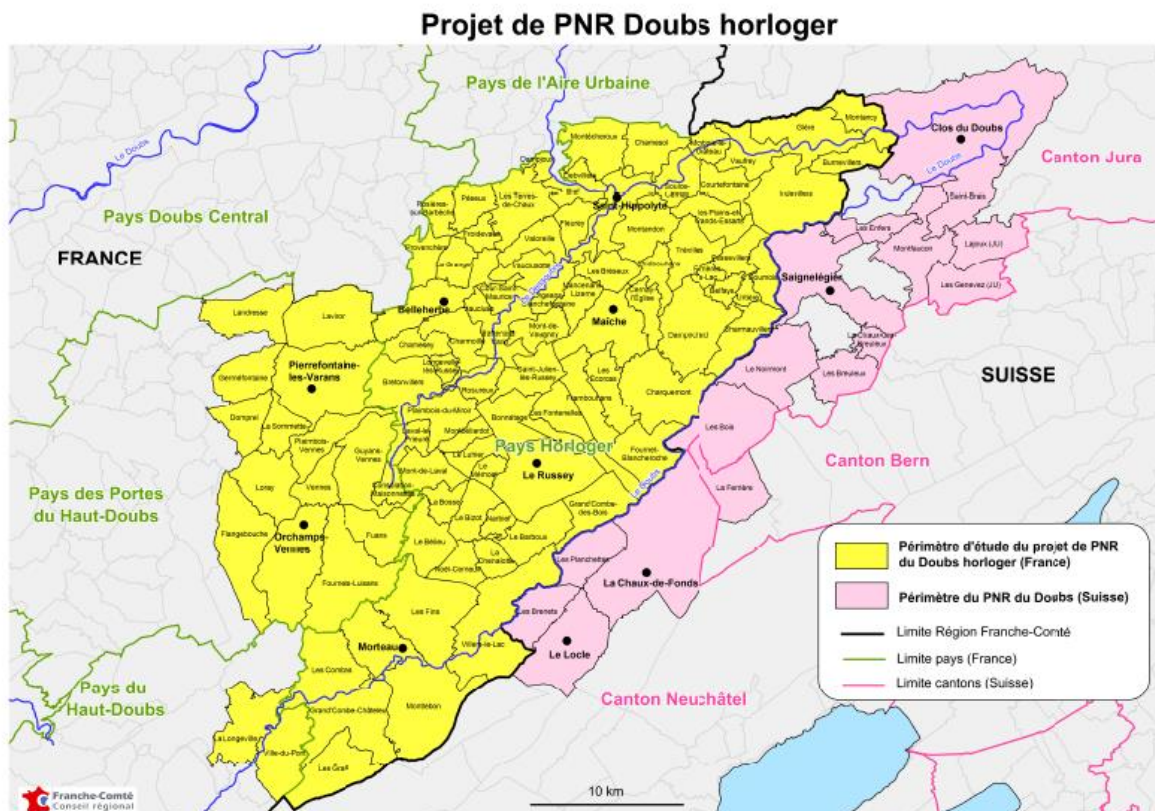
Un PNR s'organise autour d'un **projet concerté de développement durable**, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Le projet de création du PNR du Doubs Horloger répond à la fois aux critères de qualité du territoire et à l'ambition de faire de la protection et la valorisation de son patrimoine, de ses spécificités et de son identité un projet de développement durable.

## Le projet de PNR du Doubs Horloger

Les premières études d'opportunité ont été lancées en 2007, avec dès le départ un projet imaginé en transfrontalier. Acquis depuis 2013, l'entrée en candidature officielle a permis d'engager les travaux d'élaboration d'une charte pour la partie française du projet, qui prend le nom de **PNR du Doubs Horloger**.

Le périmètre d'étude du projet couvre 95 communes pour 54 000 habitants et une superficie de 1 037 km<sup>2</sup>.



## Un territoire de qualité, mis en tension

Le territoire du projet de PNR du Doubs Horloger se caractérise à la fois à travers la **qualité de son patrimoine** – naturel, culturel et paysager - et comme étant un **territoire habité**, avec une population répartie dans un maillage de petites villes, villages et hameaux.

Ces 2 caractéristiques sont intimement liées et interagissent entre elles : le territoire est marqué par la présence et la main de l'Homme – à l'image de ses paysages, de son architecture... - qui a largement contribué à façonner l'environnement du Doubs Horloger.

En retour, cet environnement a imprimé sa marque sur les activités humaines : l'agriculture et ses produits sont le reflet du terroir, l'omniprésence de la forêt a permis le développement des métiers du bois, les caractéristiques de l'environnement ont contribué au développement du tourisme...



Les spécificités et la qualité du territoire du Doubs Horloger tiennent pour beaucoup à ce subtil **équilibre entre l'Homme et son environnement**. Mais comme tout équilibre, il est fragile et mis en tension, tension d'autant plus forte que le territoire connaît un développement démographique et urbanistique important depuis les accords bilatéraux avec la Suisse de 2002.

Du diagnostic réalisé sur le territoire, qui a associé plus de 150 acteurs dans le cadre d'ateliers de travail et pour lequel une grande enquête de consultation a été réalisée auprès de tous les foyers du territoire, **4 grands défis émergent** et sont à mettre à l'agenda du futur PNR :



### 1- La maîtrise des pressions sur l'environnement, les ressources naturelles et les paysages liées au développement du territoire

Le développement démographique s'est accéléré depuis une quinzaine d'années et avec lui l'urbanisation du territoire.

Ce développement impacte les milieux naturels et fragilise le fonctionnement écologique du territoire, en fractionnant les continuités existantes, notamment aquatiques.

Les extensions urbaines, pas toujours réalisées dans un souci d'intégration, altèrent par endroit les paysages et banalisent les formes architecturales (développement de lotissements contemporains notamment).

Ces impacts sont d'autant plus sensibles qu'ils se font en



versant, avec une forte visibilité, ou avec une large assiette visuelle, comme dans le secteur du Val de Morteau.

En matière économique, les évolutions de pratiques, notamment dans les filières agricoles et sylvicoles, mais aussi industrielles ou domestiques, induisent des pressions sur les milieux naturels et les paysages, et impliquent des arbitrages délicats entre contraintes économiques et nécessaire prise en compte de la qualité et de la sensibilité des milieux.



Parmi ces ressources naturelles, l'eau s'avère une ressource particulièrement sensible - dans un contexte géologique karstique - car confrontée à des usages et pressions variées, qui dégradent sa qualité ou altère sa fonctionnalité.

La maîtrise des pressions sur les espaces naturels, les paysages et les ressources est une problématique majeure à laquelle devra s'attacher le futur PNR. Cette maîtrise permettra de maintenir la qualité du territoire, qualité qu'il ne s'agit pas de « mettre sous cloche » mais au cœur du projet de développement durable du PNR.

Elle permettra également de contribuer localement à l'enjeu planétaire du changement climatique et d'assurer une plus grande cohérence entre développement et aménagement du territoire.

## 2 - Le renforcement de la connaissance et de la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel

Les différentes composantes du patrimoine du Doubs Horloger sont nombreuses et diversifiées et leur connaissance s'améliore, grâce aux travaux d'inventaire ou de diagnostic qui sont conduits. Cependant ces travaux sont à poursuivre, afin d'affiner davantage la connaissance, d'appréhender le plus largement possible la diversité du patrimoine, et de suivre son évolution dans le temps.



Le renforcement de la connaissance doit également permettre d'améliorer l'information et la valorisation du patrimoine local. Cette valorisation doit dépasser la seule muséographie pour s'envisager dans une approche plus large. Elle peut contribuer au vivre ensemble du territoire, à son développement économique et plus largement au développement durable du Doubs Horloger, objet du futur PNR.

## 3 - Le maintien du « vivre ensemble » du territoire et d'un dynamisme économique durable

Le dynamisme démographique et économique du territoire a contribué à faire du Doubs Horloger un territoire vivant et habité.

Cependant, ce dynamisme a aussi son revers. S'il implique la maîtrise des pressions sur l'environnement, les ressources naturelles et les paysages, il implique aussi une vigilance accrue quant à la capacité d'accueil du territoire et à son « vivre ensemble ».

En effet, l'attractivité du territoire et de la Suisse voisine a accru les inégalités sociales d'une part, et territoriales d'autre part. Ces inégalités se ressentent aussi bien de part et d'autre de la frontière qu'en interne au territoire, entre les secteurs frontaliers et les secteurs plus éloignés.

Elles se traduisent en termes d'évolutions démographiques, de revenus, d'emplois, d'accès aux services, de coût du logement et du foncier...etc.



Ainsi, le maintien de la capacité d'accueil du territoire ne doit pas se faire au détriment de sa cohésion sociale. La valorisation du patrimoine, mais aussi la dynamique culturelle, la vie associative sont autant d'atouts à mobiliser et qui sauront la renforcer, tout comme la mise en adéquation des services à l'évolution de la population.



Le maintien de cette cohésion passe aussi par la réduction de la vulnérabilité du territoire à la hausse du prix des énergies : vulnérabilité des habitants, notamment ceux aux plus faibles revenus, mais des entreprises également, celles les plus consommatrices en particulier. Cet enjeu converge avec celui de la diminution des rejets de gaz à effet de serre et de la contribution du territoire à la lutte contre le changement climatique.

#### 4 - La fédération des acteurs autour du projet de PNR



L'objet d'un PNR est la mise en œuvre d'un projet territorial de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel. Mais pour que le projet ainsi édicté puisse un jour se mettre en œuvre, que cette dynamique de développement durable

puisse prendre toute sa dimension, il doit largement fédérer les acteurs, qu'ils soient collectivités, associations, entreprises ou habitants.

Cette fédération concerne aussi bien les acteurs du territoire que ceux des territoires environnants, au premier rang desquels les acteurs du PNR du Doubs Suisse avec qui nombre d'enjeux sont partagés et l'ambition commune.

Cette mobilisation implique aussi de repenser l'action publique locale et ses liens avec les acteurs, en offrant davantage de place à l'innovation et à l'expérimentation. Elle implique également de poursuivre et d'amplifier les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable.



*Crédits photos : INDDIGO, GéOP, Pays Horloger, Région Franche-Comté, Patrick Bruot*